

La municipalité de Saint-Elzéar souhaite la bienvenue à tous les nouveaux propriétaires de l'année 2020! C'est avec grand plaisir de vous accueillir dans notre belle paroisse! Nous vous souhaitons beaucoup de bonheur!

- Mars 2020 M. Gilles Gagné et Mme Marie-Claude Bossé
- Juin 2020 M. Julien Ducharme
- Septembre 2020 Mme Anita Thibault et M. Nelson Bérubé
- Octobre 2020 M. Tommy Plourde



Bienvvenue aux nouveaux bébés 2020 dans la municipalité.

Bébé Arnaud
Félicitations
papa et maman!

Sébastien Ouellet
et
Mélissa Boucher-Caron

Bébé Nolan
Félicitations
papa et maman!

Tommy Plourde
et
Marie-Ève Albert



Grâce à la commission scolaire, regardez la nouvelle image de notre établissement éducatif. Voici les rénovations investies durant l'été à l'école C-Fière de Saint-Elzéar. Elle n'est pas encore terminée, mais les rénovations vont bon train!!

Chers Paroissiens,

Depuis le mois de juin, j'ai intégré l'équipe de la municipalité comme adjointe à la direction. Je travaille étroitement avec la directrice générale, Mme Denise Dubé.

Originnaire de la municipalité, je suis enracinée à celle-ci! Jusqu'en juin dernier, j'occupais un poste permanent au Transports Québec comme agente de bureau / magasinière depuis un peu plus de 15 ans. Grâce à ma permanence, j'ai eu l'opportunité de prendre un an sans solde pour venir essayer le poste d'adjointe à la direction dans la municipalité. J'ai une grande capacité d'adaptation et un bon bagage d'expérience qui sera être profitable au sein de la municipalité.

J'ai à cœur ma municipalité et je suis contente de relever ce nouveau défi.

Josée Beaulieu, adjointe à la direction
Municipalité de Saint-Elzéar, Courriel : info@saintelzear.ca, (418) 854-7690 poste 2



Un petit journal municipal, pourquoi faire?

Plusieurs d'entre nous se posent encore cette question n'est-ce pas?

Le principal atout d'un journal municipal est de donner de l'information à l'ensemble de sa population. Il contribue à donner des renseignements, de souligner et de féliciter les efforts d'une communauté!



Pourquoi par papier?

Il est consultable régulièrement et durable, ce qui explique le privilège du papier!! De plus, c'est un moyen de communication favorisant l'accessibilité à nos aînés!

Plus tu te rapproches de ton clocher, plus l'intérêt et la santé d'une communauté sont renforcés!

Voici les actualités du jour

PAGE 2

- * Dénéigement en période hivernale
- Rappel du port du masque

PAGE 3

- * Taxes 2020
- * Enregistrement de chiens * Mot de la bibliothèque
- * Mot de la directrice - Corporation des hauts sommets

PAGE 4

- * Nouveaux arrivants dans la municipalité
- * Nouveaux bébés 2020
- * Rénovation de l'école des Parchemins
- * Mot de l'adjointe à la direction

LA SAISON HIVERNALE

STATIONNEMENT DE NUIT DURANT L'HIVER ET LORS D'UNE TEMPÊTE DE NEIGE

Nul ne peut stationner un véhicule routier sur les rues publiques de la municipalité entre 23 heures et 7 heures du 1er novembre d'une année au 1er avril de l'autre année inclusivement.

On ne peut laisser stationner un véhicule routier sur les chemins publics sans que celui-ci soit sous la garde immédiate de quelqu'un à l'occasion d'une tempête ou d'une chute de neige abondante.

Quiconque ne respecte pas cet avertissement, la Sûreté du Québec peut faire déplacer au frais du propriétaire, un véhicule routier qui nuit à la circulation ou au déneigement d'une route.

DÉNEIGEMENT DES COURS

Souvenez-vous qu'il est interdit de placer ou accumuler votre neige en bordure ou de l'autre côté de la rue en obstruant, si partiellement que ce soit, la voie dégagée par le chasse-neige. Vous vous exposez à une amende de 60\$ à 100\$ (article 507 du code de la sécurité routière). Vous ne pouvez pas vous départir de votre neige en totalité ou en partie en la jetant à la rue ou sur la propriété d'autrui.



BOITE AUX LETTRES ET BACS



La municipalité ne peut être tenue responsable des bacs de vidange ou de récupération et des boîtes aux lettres renversées ou endommagées lors d'une opération de déneigement ou d'entretien. Il est de la responsabilité des contribuables d'enlever les bacs après le ramassage, et les boîtes aux lettres pourraient être munies d'un panneau ou autre pour les protéger.



RAPPEL À TOUS!

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE.

Puisque nous sommes tous dans le même bateau depuis plusieurs mois, nous devons rester solidaires! C'est ensemble que « Ça va bien aller! » Continuons à nous protéger les uns, les autres.

N'hésitez pas à demander de l'aide si le besoin s'en fait sentir. Les CLSC sont à votre disposition pour vous rassurer et répondre à vos questions!



TAXES 2020

Vous avez peut-être oublié de payer votre compte de taxes. Votre remise ou une explication serait grandement appréciée.

À la séance du conseil du 7 décembre 2020, il sera présenté une liste avec les noms des personnes endettées envers la municipalité.

Bientôt la procédure de vente pour taxes débutera donc, les personnes concernées recevront sous peu une lettre recommandée à cet effet.



Enregistrement de chiens

Tout propriétaire d'un chien doit enregistrer son animal à la municipalité au coût de 10.00\$ annuellement. Lors de l'enregistrement, un médaillon numéroté vous sera remis.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nous vous informons que la bibliothèque est ouverte tous les mardis soir de 19 h à 20 h.

Au plaisir de vous servir!

Chère Communauté Elzéascoutaise,

Depuis le mois de mars dernier, j'ai intégré la Corporation des Hauts Sommets en qualité de Directrice générale.

Comme vous le savez, la Corporation est née d'une collaboration entre cinq municipalités membres. Ayant pour mandat le développement économique de la région, je suis honorée de pouvoir vous accompagner dans la concrétisation de vos idées d'entreprises et dans le développement de vos projets au sein de vos commerces, entreprises et organismes déjà bien établis.

Originaire de la Drôme Provençale, en France, je suis installée au Canada depuis maintenant 7 ans. Cumulant de l'expérience de gestionnaire tant dans le secteur d'entreprises privées que d'organismes à but non lucratif, j'ai à cœur de participer activement et concrètement au développement de Saint-Elzéar-de-Témiscouata.

Vous êtes entrepreneur, porteur d'idées, ou gestionnaire d'entreprise ou d'organisme? Contactez-moi et faisons ensemble de votre aventure entrepreneuriale une réussite Elzéascoutaise!

Aurélia Jourdan, directrice générale de la Corporation des Hauts Sommets 418-497-2588, poste 4

